

I. La Françafrique, pourquoi, comment ?

Philippe Hauser. *Le désastre que connaît l'Afrique met en lumière l'histoire de ses relations malheureuses avec l'Europe. Il indique en même temps que les États européens actuels – surtout l'Angleterre et la France – ne peuvent invoquer l'oubli des crimes du passé, l'amnistie, la prescription, puisque les crimes continuent et que les assassins sont parmi nous.*

François-Xavier Verschave. Le scandale actuel est différent de celui qui concerne les crimes de l'esclavage et de la colonisation. Dans les années soixante, l'évolution des esprits a conduit une très grande majorité de Français – cela fut vérifié par référendum – à reconnaître qu'il fallait rompre avec le passé colonial. Une vraie « conversion », à laquelle cette majorité a adhéré sans arrière-pensée. Or il y a eu tromperie, escroquerie : les Français ont cru qu'on allait décoloniser alors qu'en fait, dans le même temps, De Gaulle faisait tout pour organiser, avec Jacques Foccart, la prolongation néocoloniale. C'est cela que j'ai appelé la Françafrique.

Le scandale, c'est l'aliénation par l'Occident de tout un continent. C'est la colonisation qui produit cette aliénation. Il ne s'agit pas seulement du vol des corps mais aussi, par certains côtés, du vol des âmes.

Pourtant, dans cette situation, comme d'ailleurs dans l'esclavage, il y a eu des relations humaines,

et même parfois des relations humaines de qualité, parce que l'homme reste homme, capable de sentiments humains jusque dans des conditions terribles. Toute la vie qui s'est passée sous cet empire n'a pas comporté que du négatif.

Mais cette analyse ne doit pas nous conduire à atténuer notre refus de l'intolérable et de l'inqualifiable. Il y a une situation historique insupportable. Ce qui a pu se passer de positif du point de vue des relations humaines peut sans doute servir de point d'appui pour des relations nouvelles, mais ne doit pas obscurcir la conscience claire que nous avons, ou devrions avoir, de ce passé inacceptable. Sinon, on entre dans un révisionnisme qui ajoute encore une autre dimension au scandale.

Ph. H. Au sud du Sahara, l'empire français a passé directement le relais à la Françafrique. Comment cette néocolonisation s'est-elle installée, depuis l'indépendance des pays africains ? Quels sont ses modes de fonctionnement ? S'agit-il du prolongement d'une histoire de plusieurs siècles, ou faut-il au contraire penser les choses en termes de rupture, de discontinuité ?

F.-X.V. La souveraineté de la grande majorité des ex-colonies africaines de la France est un leurre, c'est cela la Françafrique. Lorsqu'en 1958 De Gaulle arrive au pouvoir, il se trouve confronté à la pression du mouvement mondial anticolonial et, dans le même temps, à la pression des grandes puissances, les États-Unis et l'URSS qui poussent elles aussi à la décolonisation en espérant rallier à leur panache les peuples assujettis. De Gaulle décide alors d'accorder l'indépendance à toutes les colonies françaises – sauf à ce qu'on appellera plus tard les Territoires d'outre-mer, comme la Nouvelle-Calédonie, et aussi quelques points d'ap-

pui stratégiques comme les Comores et Djibouti. De Gaulle crée une nouvelle légalité internationale, des rapports d'État à États, États en principe souverains. En même temps il charge Jacques Foccart, l'homme de toutes les activités parallèles du gaullisme, de maintenir par tous les moyens la dépendance.

C'est là le point fondamental de la création de la Françafrique, qui fonctionne comme un iceberg : 10 % des relations franco-africaines forment la partie émergée, immaculée. C'est le discours de « la France meilleure amie de l'Afrique », « plus grande donatrice », « patrie des droits de l'homme », « avocate de l'Afrique », tous ces slogans politico-médiatiques que l'on entend si souvent et qui ont encore une étonnante efficacité. Mais il y a aussi, dans un iceberg, 90 % d'immergé : il s'agit, en l'occurrence, de l'ensemble des structures parallèles mises en place par Foccart pour faire en sorte que ces pays restent dépendants.

Il y avait quatre objectifs à ce maintien de la dépendance : le rang de la France à l'ONU avec un cortège d'États clients ; l'accès aux matières premières stratégiques comme le pétrole et l'uranium (ou aux matières premières juteuses comme le bois, le cacao, etc.) ; le financement occulte des activités politiques du gaullisme, puis, par la suite, de tous les partis de gouvernement ; et enfin le maintien de ces colonies dans l'orbite occidentale. Ce quatrième point, que j'ai perçu plus tardivement, est capital pour comprendre la généalogie et la réalité des réseaux françafricains.

Contrairement à la Grande-Bretagne, qui est restée présente économiquement dans ses colonies mais n'a pas mis en place le même dispositif de dépendance, le système Foccart a eu un fonctionnement totalitaire en ce sens que tous les éléments de la vie politique, économique et sociale, financière, policière, militaire, diplomatique, culturelle... ont été maintenus dans le giron français avec des méthodes

parallèles. Ces méthodes ont, aux moments-clés, été d'une violence extrême. La guerre contre les indépendantistes camerounais (1957-1970) a fait entre 100 000 et 400 000 morts – le décompte n'a jamais pu être fait. Les méthodes employées furent dignes de celles de la guerre du Vietnam. La manière dont ces populations ont été massacrées a servi de leçon à tous ceux qui pouvaient avoir des velléités de résistance...

L'élimination des leaders authentiques (après le choc de l'élimination de Lumumba dans un autre pays francophone, le Congo ex-belge) a dessiné les règles du jeu. Sylvanus Olympio au Togo, un grand indépendantiste triomphalement élu, a été assassiné par un quarteron de sous-officiers franco-togolais frais rentrés de la guerre d'Algérie. Le tueur, Étienne Eya-déma, est toujours au pouvoir quarante ans plus tard. Ce putsch sanglant a été exécuté sous la supervision de l'officier français chargé de la protection d'Olympio. On pourrait citer encore la disparition très trouble de Barthélémy Boganda, en Centrafrique – un pays qui ne s'est toujours pas remis de pareille perte. En Côte d'Ivoire, on a retourné par le chantage et la terreur un authentique leader, Houphouët-Boigny. Pour le reste, on s'est servi d'un procédé cher à Foccart, venu des Antilles où cela se pratiquait beaucoup : la fraude électorale massive. Elle a permis d'installer des personnalités sans aucun relief, tel Ahidjo au Cameroun. Il n'y a eu qu'une seule exception, un seul cas de résistance prolongée, celle de Sékou Touré en Guinée. Mais il a subi en deux ou trois ans tellement de vrais complots, fomentés par Foccart et ses services, qu'il a fini par en voir des faux, devenant le dictateur sécuritaire paranoïaque que l'on sait, et enfonçant la Guinée dans la misère. Sur le tard, il s'est d'ailleurs réconcilié avec Foccart...

On a donc installé dans les États africains des « gouverneurs à la peau noire » – un certain nombre d'entre